

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-974/SG/IAM portant suspension et destitution des fonctions des chefs de quartier (District de Djibouti)

n° 74-974/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

10 juin 1974

Numéro JO

n° 12 du 25/06/1974

Date du numéro

25 juin 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Sont suspendus de leurs fonctions, les chefs de quartier dont les noms suivent : M. Kadamy Youssouf, chef du quartier n° 4 (pour une période de 6 mois) : M. Abdallah Youssouf, chef du quartier n° 1 (pour une période d'un mois, avec blâme) : M. Mohamed Aref, dit Pacha, chef du quartier d'affaires (pour une période d'un mois, avec blâme).

Art 2

Sont destitués de leurs fonctions : Hadji Houssein Bouraleh Wais, Issa Mamassan, adjoint au chef de quartier T7: M. Diama Egal Foureh, adjoint au chef de quartier d'Ambouli.

Art. 3

— La présente décision prendra effet le lendemain de la notification aux intéressés.